

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY
COMMUNE DE DATCHEKA
COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
FAR-NORTH REGION
MAYO-DANAY DIVISION
DATCHEKA COUNCIL
INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° ~~007~~ /2022/AONO/C-DATK/CIPM/BEC DU ~~23 FEV~~ /2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CASE D'ALPHABETISATION FAMILIALE A DJAMNI (DILIGNA) DANS LA
COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-
NORD.

Financement: Budget d'Investissement Public **MINEDUB**, Exercice2022.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction **d'une case d'alphabétisation familiale à DJAMNI (DILIGNA)** dans la Commune de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **DEUX (02) mois**.

4. Allotissement

Sans objet

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Dix Millions (10 000 000) FCFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022 sur les lignes d'imputations :

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) F CFA** et valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DATCHEKA dès publication du présent Avis ~~et sur la plateforme de passation des marchés publics en ligne (COLEPS).~~

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de DATCHEKA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette de la commune de DATCHEKA.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de DATCHEKA contre récépissé, au plus tard le **18/03/2022 à 13H30 minutes** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° /2022/AONO/DATK/CIPM/T-BEC DU ____/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE D'ALPHABETISATION
FAMILIALE A DJAMNI (DILIGNA) DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT
DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, datant de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/03/2022** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Datcheka, dans la salle de réunion de la Commune de Datcheka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a. Dossier incomplet ;
- b. Absence de la caution de soumission ou caution non conforme ;
- c. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d. Absence de l'originale la quittance d'achat du DAO ;
- e. Absence de l'attestation de catégorisation dans le domaine de Bâtiment et des Travaux Publics ou Absence de document justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de Bâtiment

Offre Technique :

- a. Dossier incomplet ;
- b. Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c. Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;
- d. Non satisfaction au moins, à **vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)** ;
- e. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les cinq dernières années.

Offre financière :

- a. Offre financière incomplète ;
- b. Pièce non conformes ;
- c. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Absence d'un sous-détail de prix.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au cout prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Main d'œuvre locale, Mesures d'hygiène)	oui/non

7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non
----	---	---------

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA, dès publication du présent avis. Tél : 6 76 25 66 69/ 6 96 88 88 57

18. Dénonciation

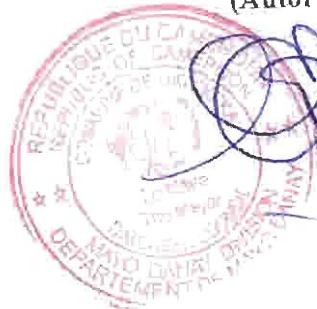
Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Datcheka, le 23 FEV 2022

Le Maire de la Commune de Datcheka
(Autorité Contractante)

COPIE :

- PREFET/MD (Pour information)
- DDMAP/MD (Pour information)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- MO (Pour information)
- PRESIDENT CIPM (Pour information)
- Affichage (Pour information)



Jean-Claude KARMO